



© Office de Tourisme Coeur de France



Le Cher à Bruère-Allichamps et Farges-Allichamps

Parking : Base nautique du lac de Virlay
875 route de Bourges 18200 Saint-Amand-Montrond

Dénivelé positif cumulé : 251 m

Type de revêtement : bitume 20,1 km, terre 1 km

Curiosités :

- Lac de Virlay
- Sam Parc - Parc de loisirs
- Abbaye de Noirlac
- Espace naturel protégé du Pont
- Eglise Saint-Jean de Farges-Allichamps
- Château de la Commanderie de Farges-Allichamps
- Eglise Saint-Paxent de Nozières
- Panorama sur la vallée du Cher à Nozières

D'autres boucles vélo à télécharger sur :

www.destination-sud-berry.com

Restauration :

Salon de thé Les Cistels de Noirlac 02 48 62 00 24
Auberge de Noirlac 02 48 96 22 58
Bistro du Centre, Bruère-Allichamps 02 48 61 02 94
Aire du Centre de la France 02 48 61 07 52
Patàpain, Saint-Amand-Montrond 02 48 63 15 79
Le 215, Saint-Amand-Montrond 02 48 82 22 00
McDonald's, Saint-Amand-Montrond 02 48 96 11 89

Location de vélos

Camping Canal de Berry, Saint-Amand 02 48 96 84 15
Cycles Sports, Saint-Amand 02 48 96 53 73

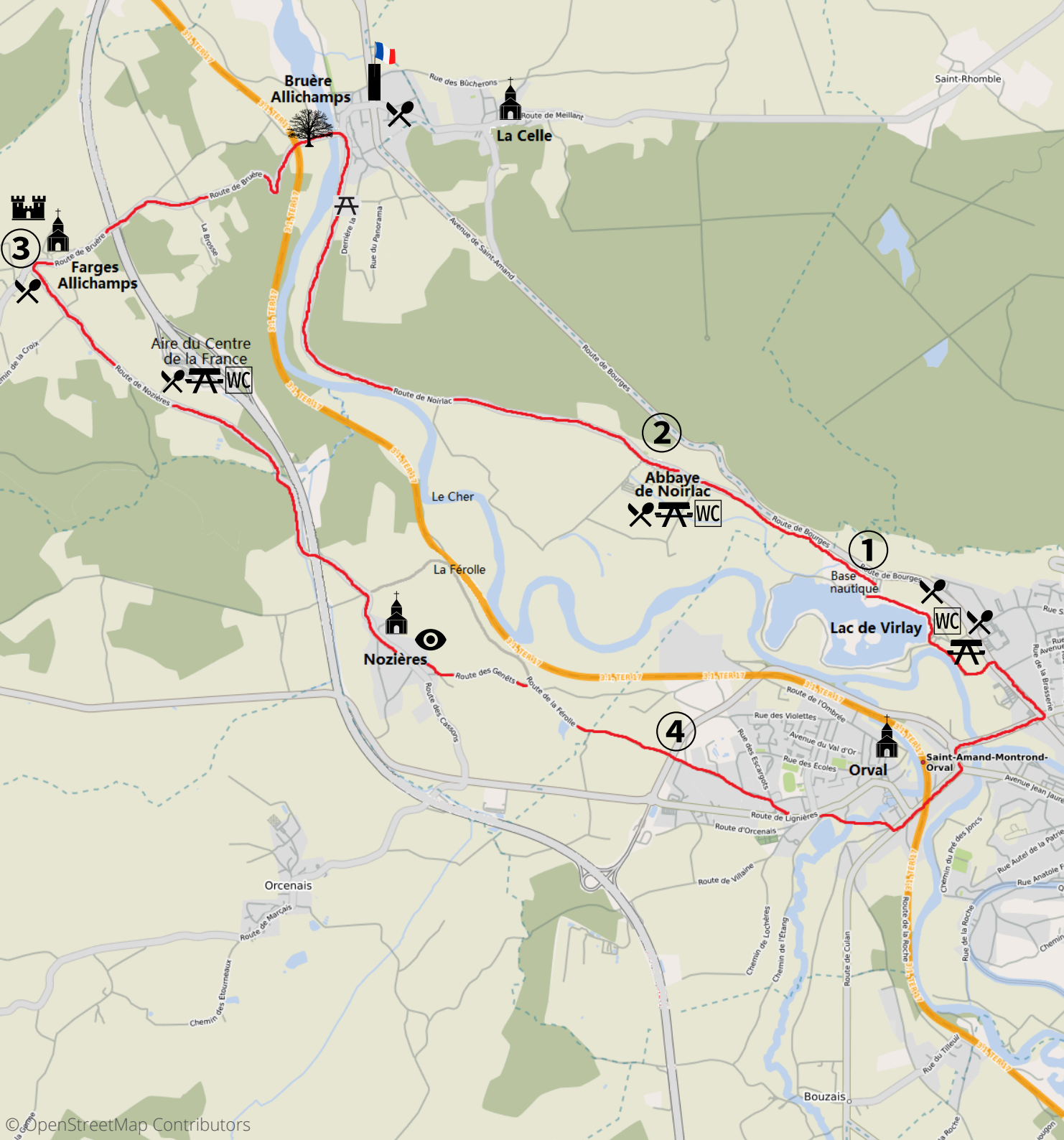
Office de Tourisme Coeur de France

Place de la République 18200 Saint-Amand-Montrond
02 48 96 16 86 / Flyer édité et imprimé par nos soins,
ne pas jeter sur la voie publique.



MOYEN 21,1 KM

Les caprices du Cher ont façonné les paysages du département et donné naissance à une vallée verdoyante où se sont installés les moines cisterciens qui ont fondé l'abbaye de Noirlac en 1136. Cette boucle vous emmène sur les deux rives du Cher à la découverte des villages de Bruère-Allichamps, Farges-Allichamps et Nozières.



Départ : parking de la base nautique de Virlay

① Depuis le parking de la base nautique, longer la D2144 vers le nord sur près d'un kilomètre en empruntant le chemin de terre en contrebas. Poursuivre sur la D35 jusqu'à l'abbaye de Noirlac.

② Continuer tout droit pendant 4 km jusqu'au village de Bruère-Allichamps. Tourner à gauche au "Cédez le passage", franchir le pont sur le Cher et la voie ferrée. Monter sur 1 km pour rallier le village de Farges-Allichamps, son château de la Commanderie et son église Saint-Jean.

③ A la hauteur du château, tourner à gauche en direction de Nozières. Après une belle descente à travers la campagne et la forêt, franchir l'autoroute A71 puis remonter dans le village de Nozières. Après l'église, prenez la première à gauche, passer devant le lavoir, la table d'orientation et entamer la descente vers la gauche. Au "Cédez le passage", prendre à droite route de la Férolle et rouler sur 1,2 km. Au stop, traverser prudemment la D300 pour entrer dans Orval.

④ Continuer tout droit, prendre à droite au "Cédez le passage" puis à gauche au stop. A l'intersection suivante, prendre la rue du Moulin qui descend vers l'étang puis remonter jusqu'au "Cédez le passage". Prendre à gauche sur la D951. Au rond-point, continuer tout droit et franchir la voie ferrée. Au rond-point, prendre la deuxième sortie puis emprunter la piste cyclable sur la droite avant le rond-point. Traverser le Cher puis tourner à gauche direction Bourges au rond-point. Prendre le chemin à gauche en face du cimetière, rejoindre le lac de Virlay et le contourner par la droite pour rallier la base nautique.